



ADEPT



ASSOCIATION NATIONALE POUR LA DEFENSE DES BIENS PATRIMONIAUX FRANÇAIS EN TUNISIE

55, rue Perronet 92200 NEUILLY SUR SEINE

site Internet : <http://www.adept-tunisie.com>

mail : asadept89t@adept-tunisie.com

AGO DU 22 AVRIL 2016 – RAPPORT MORAL

Triste année que l'année 2015, tant sur le plan des événements dramatiques auxquels la Tunisie a été confrontés, que sur le plan économique.

La Tunisie était entrée dans un nouveau cycle politique avec l'élection de Mr Béji Caïd Essebsi et bien des espoirs étaient permis, mais les attentats de 2015 ont tout bouleversé. Les troubles de janvier 2016 à Kasserine montrent que le pays est en très grande difficulté interne. En mars 2016 un commando a attaqué la Garde nationale, la police et la caserne de Ben Guerdane, dans le sud-est tunisien. 36 jihadistes, 11 membres des forces de l'ordre et sept civils ont été tués.

Le chef de l'État, Beji Caïd Essebsi, très populaire, aura 90 ans en novembre prochain. Les prochaines élections sont prévues pour 2019. Le 10 janvier, le premier congrès de Nidaa Tounes le parti qu'il a fondé en 2012 a nommé à sa tête le fils du président, Hafedh Caïd Essebsi, désormais directeur exécutif. Mais novice en politique cette nomination provoque un certain émoi dans une Tunisie républicaine et rétive à l'idée de voir s'installer un système héréditaire ce qui a entraîné le départ de plusieurs députés de Nidaa Tounes. Il faut y prendre garde.

Le dossier des nationalisations abusives est toujours suivi avec beaucoup d'attention par M° Tekaya mais n'avance guère. Les administrations publiques françaises continuent de nous ignorer.

Si M° Tekaya enregistre toujours des ventes elle constate que les procédures sont de plus en plus longues et compliquées.

Le calcul des plus value immobilières a été modifié et une imposition à la source a été instituée. Nous en joignons le texte tunisien français avec un exemple

La gestion de nos biens est de plus en plus difficile, les procédures d'expulsion ne sont pas exécutées, les loyers deviennent difficilement transférables. L'an dernier nous avons rappelé que l'administration avait ressorti une vieille circulaire exigeant de présenter une situation fiscale à la Banque Centrale Tunisienne.

Bien entendu les tunisiens, n'appliquent toujours pas les accords franco-tunisiens, la législation d'exception qui nous frappe n'est toujours pas abrogée pour les français et notre dossier contentieux perdure.

Mais nous n'abandonnerons rien et continuerons notre action comme par le passé.

Notre trésorerie est toujours très serrée mais notre avenir n'est pas menacé et je remercie tous ceux qui ont réglé leur cotisation qui reste évidemment inchangée, mais j'insiste pour que les retardataires nous adressent leur cotisation sans tarder.

Louis Badelon